

Savoir

Volume 11, numéro 3
Mars 2006

Formation professionnelle

Sortir de l'ombre



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Plan d'action
en lecture

Aiguiser votre
sens politique

Promotion de
l'école publique



Notre technologie au cœur de vos rapprochements



Comme plusieurs commissions scolaires du Québec, profitez des solutions novatrices que TELUS, précurseur en matière de technologie IP, propose au monde de l'éducation. Grâce à la téléphonie IP, maximisez votre productivité et augmentez la qualité et la flexibilité de la transmission voix et données entre les établissements de votre réseau. Performant et sécuritaire, notre réseau Internet sur fibre optique vous ouvre à votre milieu en permettant aux citoyens d'accéder partout à l'information que vous mettez à leur disposition. La technologie de TELUS est au service de vos communications : nous avons à cœur de vous rapprocher !

Avantageuses pour le monde de l'éducation, découvrez nos autres solutions de centre de contact client, de gestion de la performance en ligne ou de sécurité.

CONTACTEZ NOS EXPERTS TELUS

1 877 520-1212 | telusquebec.com |

 **TELUS**^{MD}
le futur est simple^{MD}

Savoir

Sommaire

Volume 11, numéro 3
Mars 2006

Savoir

Le magazine *Savoir* est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Son tirage est de 6 000 exemplaires. Le contenu de cet exemplaire est également disponible sur le site Internet de la FCSQ à l'adresse www.fcsq.qc.ca, section *Publications*.

Rédactrice en chef

Marie Blouin
mblouin@fcsq.qc.ca

Correctrices d'épreuves

Nathalie Masse
Denise Ouellet

Équipe rédactionnelle

Marie Blouin, André Caron,
Nathalie Francisci, Michel Gauquelin, Brigitte
Gauvreau, Julie Gobeil, Alain Guimont,
Annie Jomphe, Denis Pelletier, Denis Pouliot,
Brigitte Roy, Alain Samson

Mise en pages

Propage Créativité Marketing

Distribution

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ
Marc-André Morissette

N.D.L.R. : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La reproduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

La Fédération des commissions scolaires du Québec

1001, avenue Bégon
Case postale 10490
Succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220
Télécopieur : (418) 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site Internet : www.fcsq.qc.ca

Document : 6521

Dossier : 1-605-03

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

NOTE

La date de tombée du prochain *Savoir* est le **3 avril 2006**. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous adresser à M^{me} Marie Blouin, au (418) 651-3220, ou par courriel à mblouin@fcsq.qc.ca.

Formation professionnelle La FCSQ multiplie ses actions de promotion	5
Lecture à l'école Soutien à la mise en œuvre du plan d'action	6
Gestionnaire scolaire Comment devenir un meilleur boss?	7
SPÉCIAL FORMATION PROFESSIONNELLE	
Enquête auprès des jeunes du secondaire Leurs perceptions, leurs aspirations...	8
Nouveauté à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys Politique de valorisation de la formation professionnelle	9
Faire carrière avec une formation professionnelle	10
Le Québec bientôt à court de « pros »?	11
Promotion de l'école publique D'une communication de masse à une communication individuelle	12
Aigüisez votre sens politique	14
Nouvelles des commissions scolaires	15
Jugements récents L'intégration scolaire : un objectif à atteindre et non une fin en soi	16
Des outils pour favoriser la réussite des élèves	18
L'éducation ailleurs dans le monde	20
À un clic du savoir Les NETendances	22

La Fédération des commissions scolaires du Québec encourage depuis longtemps les Olympiades de la formation professionnelle. Des compétitions sont organisées annuellement au Québec, au Canada et aux deux ans au plan international lors de la tenue du Mondial des métiers. Cet événement, organisé par Compétences Québec, aura lieu, en 2007, à Shizuoka, au Japon. Merci à Compétences Québec pour la gracieuseté de la photo de la page couverture.

Société GRICS

Plus de 70 produits évolutifs !

Outils pédagogiques

Gestion de la rémunération et des ressources humaines

Gestion des loisirs

Gestion des plans stratégiques et de réussite

Gestion de la taxation

Gestion des ressources matérielles

Gestion des horaires

Gestion des dossiers d'élèves et de l'évaluation

Gestion documentaire

Gestion financière

Gestion énergétique

Gestion du transport



Découvrez toutes les solutions
intégrées spécifiquement créées pour
répondre à l'ensemble des besoins du
milieu de l'éducation

Service à la clientèle
(514) 251-3730
www.grics.qc.ca



Technologies au service
de l'éducation

La FCSQ multiplie ses actions de promotion

Ce n'est pas un hasard si le présent numéro du magazine *Savoir* propose un dossier sur la formation professionnelle.

En effet, la formation professionnelle a toujours été une priorité politique pour moi depuis que j'occupe la présidence de la Fédération. Nous en avons d'ailleurs fait un cheval de bataille important au cours des dernières années, que ce soit au Sommet du Québec et de la jeunesse, dans le cadre du rapport Bédard ou encore lors des forums régionaux et du Forum des générations.

La nouvelle *Planification stratégique 2005-2008* de la Fédération des commissions scolaires du Québec fait également une place importante à la formation professionnelle comme voie de qualification et de diversification nécessaire à une plus grande réussite des jeunes et des adultes et au développement des régions.

Je suis fier de dire, à chaque fois que j'en ai l'occasion, que la formation professionnelle offerte par les commissions scolaires est reconnue comme étant de très grande qualité. Elle permet à un plus grand nombre d'élèves jeunes et adultes de cheminer dans leur plan de carrière.

Malgré cela, elle continue d'être désertée par les jeunes pour toutes sortes de raisons, notamment une mauvaise perception des métiers et l'appréhension des parents. La perception voulant qu'elle soit une voie sans issue persiste; le manque de fluidité dans plusieurs programmes contribue à maintenir cette impression négative.

Selon une étude canadienne, 22 % des jeunes de 13 à 17 ans ont exprimé la possibilité, au cours de la dernière année, de faire carrière dans des métiers spécialisés. On y apprend également qu'une majorité de jeunes (58 %), de parents (53 %) et d'éducateurs (64 %) préfèrent les études universitaires aux études collégiales ou à l'apprentissage des métiers spécialisés.

Or, on le sait, plusieurs débouchés nécessitant une formation professionnelle sont offerts. Avec la pénurie croissante de la main-d'œuvre, ces emplois sont et seront de plus en plus rémunérateurs et recherchés. Certaines spécialisations n'auront rien à envier aux emplois requérant une formation collégiale ou universitaire.

Accroître le nombre de jeunes inscrits

Aussi, tout devra être mis en œuvre afin d'accroître l'accès des jeunes à la formation professionnelle. La valorisation de la formation professionnelle au secondaire auprès des intervenants, des jeunes et des parents demeure donc un objectif stratégique d'actualité.

Au cours des derniers mois, la Fédération a collaboré à diverses activités visant à promouvoir la formation professionnelle auprès des jeunes et des parents.

Ainsi, c'est avec enthousiasme que j'ai participé au lancement de la Politique de valorisation de la formation professionnelle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en janvier dernier. Cette politique s'inscrit dans les axes d'intervention de la Fédération visant à bien informer les élèves des possibilités qui s'offrent à eux en formation professionnelle et à rendre cette demande facile et positive.

La Fédération s'est associée de nouveau à la production du guide *Les carrières d'avenir* publié par les Éditions Jobboom, dont le lancement a eu lieu il y a quelques semaines. Elle a aussi été partenaire du *Palmarès des carrières 2006* de Septembre éditeur qui vise à informer les jeunes et les adultes sur les programmes offerts par les commissions scolaires en formation professionnelle.

De plus, la Fédération s'est jointe, cette année encore, aux Manufacturiers et exportateurs du Québec pour mettre sur pied le projet *Portes ouvertes des manufacturiers* qui permet principalement aux élèves de troisième secondaire de découvrir les métiers spécialisés. Les jeunes sont invités à faire des visites guidées d'entreprises manufacturières de leur région. L'an dernier, les élèves ont participé à 194 visites dans 104 entreprises du Québec. Ces visites sont très appréciées à en juger par le haut taux de satisfaction des élèves (90 %). Cette année, notre objectif est que 200 entreprises ouvrent leurs portes à près de 5 000 élèves en vue de les aider à effectuer un choix plus éclairé quant à leur avenir.

Enfin, toujours en appui au développement de la formation professionnelle, la Fédération sera de nouveau un partenaire important du concours *Chapeau, les filles!* qui dévoilera ses lauréates dans quelques semaines.

À la lecture de ce numéro, vous serez en mesure d'apprécier certaines initiatives prises par la Fédération, les commissions scolaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des partenaires convaincus que la formation professionnelle est une voie d'avenir pour nos élèves, une voie cruciale dans le développement du Québec et de ses régions. Bonne lecture!



André Caron
Président général



Soutien à la mise en œuvre du plan d'action

En janvier 2005, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) rendait public un plan d'action sur la lecture à l'école intitulé *Et toi, que lis-tu?* Reconnaisant le rôle déterminant de la lecture dans la réussite des élèves, ce plan d'action comporte plusieurs mesures qui visent à inculquer aux jeunes le goût de lire davantage et d'intégrer la lecture dans leurs activités quotidiennes.

Ce plan comporte notamment un investissement de 60 millions de dollars sur trois ans dans les bibliothèques scolaires. Il s'agit là d'un contexte favorable au développement de mesures pour améliorer l'accès à des ressources documentaires et littéraires variées et à des lieux de lecture structurés et diversifiés. La Fédération des commissions scolaires entend d'ailleurs soutenir le réseau à cet égard en faisant la promotion et la diffusion des mesures de ce plan d'action. Elle entend aussi offrir prochainement une formation aux cadres scolaires avec la collaboration du MELS.

Soutien matériel

Au cours de l'hiver 2006, le MELS rendra accessibles divers outils et documents de réflexion sur l'organisation des ressources documentaires et littéraires. Plusieurs aspects seront traités : acquisition, aménagement physique, catalogue collectif, classification, élagage, informatisation, plan de développement, etc.

Des modes organisationnels inspirants de bibliothèque scolaire seront également disponibles. Ceux-ci sont issus des données qui ont été recueillies en 2005 lors d'une tournée réalisée à l'échelle du Québec pour repérer et diffuser des exemples d'organisation de bibliothèque transférables dans d'autres établissements scolaires.

Par ailleurs, les résultats d'une recherche menée l'an dernier dans tout le Québec répertoriant plus de 155 bibliothèques scolaires-municipales seront accessibles. Ils feront ressortir les conditions

de réussite liées à de telles collaborations ainsi que les pièges à éviter.

Le MELS a aussi produit et diffusé l'automne dernier un dépliant intitulé *Votre bibliothèque scolaire*. Il permet notamment d'illustrer l'apport indispensable de la bibliothèque scolaire dans le contexte du nouveau Programme de formation de l'école québécoise.

Soutien à l'intervention

Le plan d'action sur la lecture à l'école prévoit également des mesures permettant d'offrir aux membres du personnel des écoles et des bibliothèques scolaires le soutien nécessaire pour adopter des stratégies pédagogiques efficaces en langue d'enseignement et de jouer leurs rôles de médiateur, de guide et de passeur culturel.

Un *coffre à outils* qui fera connaître au milieu l'ensemble des ressources disponibles à cet égard sera offert au cours de l'hiver 2006. Il permettra aussi d'encourager le partenariat par la mise en réseau des ressources, en plus d'offrir aux parents intéressés du matériel de référence en matière d'animation en lecture.

Par ailleurs, un guide intitulé *Suggestions de pratiques d'enseignement favorables au développement de la lecture chez les élèves du secondaire* est depuis peu de temps accessible sur le site du MELS (www.mels.gouv.qc.ca). Il découle des constats d'une recherche effectuée en partenariat avec la Commission scolaire de Montréal, ce qui a permis d'étudier les conditions dans lesquelles se développent diverses pratiques de lecture chez des élèves du 1^{er} cycle du secondaire de milieu populaire.

Des *camps de lecture* d'une durée de trois jours sont également offerts l'été au personnel des écoles, particulièrement aux enseignantes et enseignants, aux orthopédagogues et au personnel des bibliothèques. Une formation sur certains domaines, touchant la lecture et la littérature, leur est proposée. Environ 200 personnes ont participé aux camps organisés au cours de l'été dernier. Ceux-ci auront des répercus-

sions puisque certaines régions qui y ont participé sont à mettre en place des projets régionaux qui permettront de poursuivre, de façon autonome, la tenue d'activités de même nature dans leur région. Au terme de l'été 2007, toutes les régions du Québec auront été visitées.

Un colloque national

Pour sensibiliser les divers acteurs du réseau scolaire au rôle essentiel de la lecture dans la réussite de l'élève et leur faire partager des expériences intéressantes et novatrices, le MELS organise un Colloque national sur le livre et la lecture qui se tiendra les 3 et 4 avril prochains.

Concours pour les jeunes

Enfin, le MELS a créé deux concours afin d'encourager la lecture chez les jeunes. Le premier s'adresse aux regroupements d'élèves du primaire et du secondaire qui réalisent des projets novateurs mettant la lecture en vedette, tandis que le deuxième cible les établissements scolaires qui mettent en place des mesures pour encourager la lecture spécifiquement chez les garçons.

Les projets qui ont été soumis sont présentement analysés par un jury régional; ceux retenus seront ensuite soumis à un jury national. La remise officielle des prix aura lieu en avril à l'occasion du colloque. Un recueil constitué des pistes présentes dans tous les projets soumis sera produit et diffusé avant septembre prochain.

Une adresse à retenir

Le MELS fait également connaître sur son site Internet (www.mels.gouv.qc.ca/lecture/) divers événements liés à la lecture et au livre. Nous vous encourageons à visiter cette adresse régulièrement puisque, au cours des mois à venir, on y trouvera également une foule de ressources qui permettront de soutenir les divers acteurs du milieu scolaire dans la mise en œuvre de mesures pour valoriser et promouvoir la lecture et le livre auprès des jeunes et favoriser leur réussite.



Annie Jomphe
Conseillère en
développement
pédagogique à la FCSQ
ajomphe@fcsq.qc.ca

Comment devenir un meilleur boss ?

Prenez une feuille et rappelez-vous votre pire patron en carrière. Celui pour qui vous en faisiez le moins possible. Celui pour qui vous auriez refusé de faire du temps supplémentaire même si l'avenir de l'organisation en dépendait. Inscrivez sur la feuille les raisons pour lesquelles vous aviez cette attitude à son égard.

Rappelez-vous maintenant votre meilleur patron en carrière. Celui pour qui vous étiez toujours prêt à vous dépasser. Celui pour qui vous auriez fait du temps supplémentaire sans rémunération pour le simple plaisir de contribuer au succès de l'équipe. Inscrivez sur la feuille les raisons pour lesquelles vous aviez cette attitude à son égard et répondez ensuite aux questions suivantes.

- Sous quel patron faisiez-vous un travail de meilleure qualité ?
- Sous quel patron le travail vous semblait-il le plus facile à exécuter ?
- Sous quel patron aviez-vous le plus de facilité à vous lever le matin ?
- Sous quel patron vous sentiez-vous le plus engagé dans l'atteinte des objectifs organisationnels ?

Passons maintenant à vous, gestionnaires scolaires : vos employés vous perçoivent-ils davantage comme le pire ou comme le meilleur patron qu'ils aient eu en carrière ? C'est une question importante parce que la qualité du travail accompli, le plaisir ressenti pendant le travail, le désir de se rendre travailler et le degré d'implication de chaque employé dépend en grande partie de l'attitude qu'il adopte envers son supérieur hiérarchique. S'ils vous apprécient, votre service affichera une meilleure productivité et vous serez davantage en mesure de relever de nombreux défis.

Mais comment vous faire apprécier par le personnel du réseau scolaire ? Cela veut-il dire que vous devrez dorénavant amuser la galerie en racontant des blagues ou en jouant des tours ? Cela veut-il dire que vous devrez faire des passe-droits pour vous attirer l'amitié de vos employés ? Pas du tout.

Pour vous faire apprécier davantage, vous deviendrez simplement un meilleur gestionnaire. Heureusement, des recherches ont été faites afin de découvrir ce qui faisait naître le désir d'affiliation avec un patron. Deux chercheurs, Kouzes et Posner, ont tenté de découvrir quelles valeurs ou quels traits de caractère étaient les plus admirés chez les leaders. Des dizaines de milliers de répondants situés sur quatre continents ont pu choisir parmi 225 réponses possibles.

Et devinez quoi : sans égard au continent ou au niveau hiérarchique occupé par les répondants, les mêmes réponses sont revenues régulièrement. Les bons patrons présentent finalement cinq caractéristiques.

La première caractéristique (et la plus importante puisqu'elle a été identifiée par 88 % des répondants lors du sondage de 1995 et par 83 % lors du sondage de 1987) est l'intégrité. Les gens ne souhaitent pas travailler pour quelqu'un dont les valeurs fluctuent au jour le jour. Ils souhaitent un leader dont les « bottines suivent les babines ».

La deuxième caractéristique (choisie par 75 % des répondants en 1995 et par 62 % en 1987) est la vision. Personne ne souhaite travailler pour quelqu'un qui ignore où il s'en va. Si vous gérez à la petite semaine, sans avoir en tête le portrait d'un avenir souhaitable, vous semez le doute dans votre équipe et vous perdez toute capacité à mobiliser.

La troisième caractéristique (choisie par 68 % des répondants en 1995 et par 58 % en 1987) est la capacité de communiquer cette vision. Il ne suffit pas de dire « Suivez-moi, je sais où je vais ! ». Pour mobiliser le personnel scolaire par exemple, il faut, en plus de savoir où vous allez, être en mesure de communiquer le portrait de cet avenir souhaitable afin que tous puissent, par leur initiative, contribuer à la construction de cette vision.

La quatrième caractéristique (choisie par 63 % des répondants en 1995 et par 67 % en 1987) est la compétence. Pourquoi suivre un leader qui n'est pas à la hauteur ? Remarquez que vous pouvez être très compétent sans en retirer de bénéfiques. C'est la perception de vos gens qui importe. Êtes-vous perçu comme compétent dans le réseau scolaire ? Il est possible de faire grandir votre compétence perçue.

La cinquième caractéristique (choisie par 49 % des répondants en 1995 et par 40 % en 1987) est l'esprit d'équité. Personne ne souhaite par exemple travailler pour un leader qui, devant deux rapports d'égale qualité, félicitera chaleureusement l'employé qui a produit le premier pour ignorer celui qui a produit le deuxième. Le leader perçu comme inéquitable attire le ressentiment et le sabotage.

Quelle est la bonne nouvelle dans tout ça ? Tout simplement que la capacité de rallier des gens n'est pas innée. Elle n'est pas l'apanage de quelques gourous charismatiques. Tous les leaders du réseau scolaire qui le souhaitent peuvent y arriver en développant les cinq caractéristiques que je viens de vous présenter. Et c'est possible. C'est entre autres ce défi que je présente dans mon livre *Comment devenir un meilleur boss*.

Vous avez donc le choix. Vous pouvez être celui pour lequel on en fait le moins possible ou celui pour qui on a envie de se dépasser. Que déciderez-vous ?

SAMSON, Alain, (2005), Comment devenir un meilleur boss, Québec, Éditions Transcontinental inc., Collection entreprendre. www.alainsamson.net



Alain Samson
Conférencier et formateur,
Société-conseil
Alain Samson
alain@samson.net

Enquête auprès des jeunes du secondaire

Leurs perceptions, leurs aspirations...

Les jeunes sont peu attirés par les métiers de la formation professionnelle et pensent, en grande majorité, poursuivre des études universitaires, surtout lorsque leurs notes sont élevées. C'est le constat qui résulte de l'enquête, *Regard sur la formation professionnelle* (2005), réalisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) auprès d'élèves du 2^e cycle du secondaire. Une tendance similaire s'observe également sur le plan canadien, selon une autre étude réalisée par le Forum canadien sur l'apprentissage et Compétences Canada (2004).

En général, les élèves du 2^e cycle du secondaire aspirent à des études universitaires (55,3 %) au détriment des études secondaires en formation professionnelle (14,9 %). Ces mêmes jeunes sont d'avis que leurs parents souhaitent, dans une proportion de 64,1 %, qu'ils entreprennent des études universitaires. Ils envisagent rarement l'avenue de la formation professionnelle pour leurs enfants. L'étude réalisée par le Forum canadien traduit sensiblement les mêmes résultats : moins du quart (22 %) des jeunes de 13 à 17 ans interrogés affirment avoir envisagé cette éventualité. Leurs parents espèrent, à 53 %, qu'ils fassent des études universitaires.

Au Québec, toujours selon l'enquête du MELS, les aspirations des jeunes diffèrent selon la langue et le sexe : plus de garçons que de filles envisagent de suivre un DEP et plus de francophones que d'anglophones sont attirés par cette voie (17,6 % contre 5,9 %).

Le choix des jeunes

Vers quels secteurs les jeunes sont-ils les plus attirés? Les élèves interrogés sont intéressés par des professions

dans le secteur de la santé (20 %), les sciences sociales, l'enseignement et l'administration publique, notamment. Les arts, la culture, les sports et les loisirs de même que les sciences naturelles et appliquées et le secteur de la vente et des services offrent moins d'attrait pour eux. Ils désirent surtout exercer d'abord un travail qu'ils aiment (51,1 %) et se réaliser par la suite (31 %).

Majoritairement, les élèves interrogés considèrent que pour trouver un emploi, deux atouts sont essentiels : la débrouillardise et avoir un diplôme en poche (plus de 80 %).

La mère : une source d'influence incontestable

Plusieurs personnes jouent un rôle clé dans le choix de carrière des jeunes. Au premier plan, la personne qui exerce le plus d'influence est la mère (64,9 %). Vient ensuite le père (50,9 %). Dans l'étude de 1995, on observait la même tendance. Les conseillers d'orientation et les conseillers en information scolaire et professionnelle de même que les enseignants exercent aussi de l'influence pour plus du quart des jeunes (16,7 %) et enfin, pour 43,3 % d'entre eux, une personne qui exerce le métier qu'ils visent.

Outre cette influence, plusieurs raisons les motivent à s'inscrire dans l'un ou l'autre des programmes en formation professionnelle : l'intérêt pour le métier (96,1 %), les perspectives d'emploi (92,7 %), la formation pratique (82,3 %) et des études plus courtes (51,9 %).

L'enquête fait ressortir également que les jeunes sont bien informés. En effet, 88,7 % des élèves ont déjà

entendu parler de la formation professionnelle au secondaire et près de la moitié d'entre eux signalent en avoir entendu parler de façon très positive de la part du personnel scolaire.

Des préjugés tenaces

Encore trop de jeunes jugent les métiers de façon défavorable. Les raisons soulevées sont d'ailleurs les mêmes que celles évoquées en 1995 : ils croient que les métiers demandent une plus grande force physique (85,7 %) et qu'ils sont plus salissants (87,8 %). Il existe toutefois une lueur d'espoir, puisqu'on entrevoit une évolution dans les mentalités. En effet, la proportion d'élèves qui souhaitent étudier en formation professionnelle a légèrement augmenté entre les deux enquêtes, passant de 10,5 % en 1995 à 12,4 % en 2004. Les activités de promotion locale soutenues des commissions scolaires contribuent très certainement à rehausser son attrait auprès des jeunes.

Pour éliminer les perceptions défavorables des jeunes et promouvoir les métiers spécialisés, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont lancé, en novembre dernier, une campagne de valorisation de la formation professionnelle et technique ayant pour thème *Avec un métier qui t'allume, tu as tout pour réussir*. Le gouvernement du Canada a emboîté le pas à son tour. Ainsi espère-t-on sensibiliser les jeunes et les personnes qui exercent le plus d'influence sur eux comme les parents et les éducateurs.

Source : MELS (2005), *Regard sur la formation professionnelle* – Une enquête auprès d'élèves du 2^e cycle du secondaire www.mels.gouv.qc.ca/stat/recherche/index.htm



Marie Blouin
Conseillère
en communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Portes ouvertes des manufacturiers

La FCSQ appuie différentes activités afin de promouvoir la formation professionnelle au secondaire dont celle des *Portes ouvertes des manufacturiers* organisée par Manufacturiers et exportateurs du Québec. Il s'agit d'une initiative qui fait découvrir les métiers spécialisés de la formation professionnelle aux élèves de troisième secondaire. Les jeunes sont invités à faire des visites guidées d'entreprises manufacturières de leur région. Nous invitons les commissions scolaires à favoriser la participation des établissements secondaires aux visites d'entreprises manufacturières. La période de recrutement se termine en juillet 2006. (www.portesouvertes.ca)



Nouveauté à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Politique de valorisation de la formation professionnelle

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) lançait, en janvier dernier, sa *Politique de valorisation de la formation professionnelle*, au Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME). L'événement rassemblait près d'une centaine d'acteurs et partenaires de la communauté éducative de la commission scolaire qui, dans 88 établissements, dessert 45 000 élèves de l'île de Montréal. Sont venus soutenir de leur présence ce geste novateur : MM. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et Jean-Noël Vigneault, directeur de la formation continue et du soutien au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Pourquoi une telle politique ?

La commission scolaire estime que, vingt ans après la mise en place des programmes de formation professionnelle, cet important volet de formation demeure mal connu et sous-estimé. « On constate que de nombreux préjugés subsistent à son endroit, le plus souvent fondés sur la méconnaissance, sinon l'ignorance », lit-on en préambule de la politique. Qui plus est, on y dresse un portrait sans fard, citant le Conseil supérieur de l'éducation qui évoque la « voie royale très homogène » par laquelle notre société incite ses jeunes à poursuivre des études collégiales et universitaires « pour ensuite les éliminer par l'échec ou des contingentements impitoyables ».

Grégoire Côté, directeur du Service de la formation professionnelle à la CSMB, explique que : « Concrètement, on estime à près de 40 % la part des élèves inscrits dans un de nos six centres à être préalablement passés par le niveau collégial, voire universitaire. Leur retour en formation

professionnelle se fait trop souvent dans un climat d'échec. Il y a là un coût émotif, financier et social : mieux orientés, valorisés dans leurs aptitudes, ces jeunes auraient trouvé leur voie sans détour et se sentiraient déjà utiles à la société. »

D'orientation « par défaut » à choix positif

La *Politique de la valorisation de la formation professionnelle* est partie d'une idée toute simple : une commission scolaire ne peut rester indifférente à cette situation. Son geste, pionnier, ne vise rien de moins que de renverser la vapeur, c'est-à-dire faire passer la formation professionnelle d'un mode d'orientation « par défaut » à un choix positif. D'autant que cette logique de la formation professionnelle par défaut explique, en partie du moins, le taux de décrochage aux études postsecondaires et contribue à l'aggravation de pénuries de main-d'œuvre dans différents secteurs de l'économie.

Prenant appui sur un document officiel, tous les acteurs de la communauté éducative de la CSMB sont dorénavant formellement conviés à donner à la formation professionnelle la place qui lui revient au rang des voies d'avenir prometteuses présentées aux jeunes. C'est vrai dans les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, mais également dans les écoles secondaires et primaires. La *Politique de valorisation de la formation professionnelle* fixe notamment les attentes au regard de la promotion des occasions de réussite fournies par la formation professionnelle et du positionnement de ces choix de carrière, et ce, dans tous les milieux, à tous les niveaux hiérarchiques et même au sein des instances démocratiques scolaires.

À venir : un plan d'action

« Cette valorisation ne se fait pas aux dépens de la valorisation d'autres options, précise Grégoire Côté, mais simplement en aménageant pour la formation professionnelle la place qui lui revient au rang des avenues de réussite. » Les mois à venir serviront à développer un plan d'action. Les résultats attendus sont simples : augmenter le nombre de jeunes qui cheminent directement du secondaire à la formation professionnelle et, conséquemment, accroître le nombre de diplômés de la formation professionnelle. « Nous sommes conscients de jouer sur les valeurs, ajoute M. Côté. Alors nous abordons la tâche sous l'angle du développement de nouvelles façons de faire, de nouvelles habitudes... Chose certaine, cette politique n'a pas été élaborée pour bien paraître sur la tablette! »

Incitant tous les intervenants à la mobilisation, la présidente de la CSMB, Diane Lamarche-Venne, a même déclaré, lors du lancement, que cette politique était faite pour être partagée : « Elle est libre de tous droits d'auteur. Et il nous fera plaisir de collaborer avec les commissions scolaires qui voudraient s'en inspirer », a-t-elle conclu.

À cela, le directeur général adjoint - centres, formation générale, formation professionnelle et services aux entreprises - de la CSMB, Wojtek Winnicki, enchaîne avec la nécessité, pour toute commission scolaire tentée par l'aventure, de gagner d'abord l'appui de l'équipe de direction et du conseil des commissaires. « Parce que, rappelle M. Winnicki, s'engager dans une démarche de valorisation aussi structurée... c'est d'abord un geste politique. »

Une version abrégée de la Politique de valorisation de la formation professionnelle de la CSMB peut être obtenue en composant le (514) 855-4500, poste 8872, ou dans la section Publications du site Internet www.csmb.qc.ca. Le texte intégral est disponible dans la section CSMB/Politiques.



Brigitte Gauvreau
Coordonnatrice
du Bureau des
communications à la
Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys
brigitte.gauvreau@csmb.qc.ca

Faire carrière avec une formation professionnelle

Un tel article portant sur la formation professionnelle devrait mettre en évidence les besoins de main-d'œuvre et les conséquences pour le Québec de ne pas pouvoir recruter la relève nécessaire. On ferait ainsi la démonstration, à des lecteurs déjà convaincus, de l'importance d'en arriver à une véritable valorisation de la formation professionnelle qui passe, à mon avis, par la possibilité, aux yeux des jeunes et de leurs parents, de faire carrière.

Il se trouve qu'au moment de réfléchir au *Palmarès des carrières 2006* de Septembre éditeur, il m'a fallu déterminer les critères qui permettraient d'établir les possibilités d'orientation les plus sûres. Nous avons donc procédé à des sélections successives : taux de placement selon les relances du ministère de l'Éducation et perspectives favorables selon les études prévisionnelles d'Emploi-Québec, puis une évidence s'est imposée. S'orienter, c'est d'abord et avant tout avoir le contrôle sur sa vie professionnelle. Ainsi, il y a une valeur de contrôle qui s'ajoute au choix du métier et de la profession.

Des occasions d'avancement

La valeur de contrôle consiste à garder l'initiative du changement et à subir le moins possible les facteurs externes qui viendraient contrarier sa vie de travail. Ainsi, avoir le choix, transférer ses compétences, en acquérir de nouvelles sont là des moyens de contrôle; c'est d'ailleurs de cette façon que l'on fait carrière au sens strict d'une histoire évolutive et voulue.

En plus de la probabilité d'insertion et de maintien en emploi, la formation professionnelle au secondaire offre aux jeunes des perspectives de carrière.

- Tout choix qui passe par une formation professionnelle offrant des passerelles avec les autres ordres d'enseignement (infirmier auxiliaire par exemple) apporte un pouvoir d'agir sur sa vie professionnelle.
- Tout choix qui se rattache à une association professionnelle ou à

une corporation profite d'une formation continue et d'une mise à niveau des compétences.

- Tout métier en demande dans pratiquement toutes les régions du Québec (exemples : installateur de système de sécurité, assistant dentaire, mécanicien d'automobile) permet de la mobilité et expose à des occasions d'avancement et de déplacement.
- Tout métier qui s'exerce dans des contextes différents facilite une mobilité latérale : un représentant commercial peut faire son démarrage pour des produits ou des services qui peuvent varier considérablement au cours de sa vie professionnelle, un cuisinier exerce son art dans des restaurants, des auberges, des hôtels ou, encore, réalise des plats cuisinés sous vide.

Un choix stratégique

Bref, considérons qu'il y a une valeur ajoutée carrière-contrôle quand le métier :

- peut fournir l'occasion de créer sa propre entreprise;
- peut conduire à l'enseignement et à de la supervision (agir comme formateur dans un milieu de travail);
- peut mener à de la vente technique (ainsi des travailleurs de la construction peuvent se convertir en fournisseurs de matériaux, en magasiniers, en conseillers vendeurs dans la quincaillerie);
- peut s'appliquer à une clientèle étrangère ou à un programme de coopération internationale (mécanicien de machines agricoles, dessinateur de bâtiment et autres);
- peut préparer avec l'expérience à la gestion et au statut de contre-maître;
- peut évoluer vers des tâches d'inspection, de contrôle de la qualité et des normes de sécurité;
- peut se traduire en services conseils ou d'évaluation;

- peut favoriser la conciliation travail-famille et même s'exercer à domicile (bijoutier, photographe, fleuriste, coiffeur, ébéniste, infographiste...).

Et si la valorisation de la formation professionnelle passait par la valeur ajoutée carrière-contrôle? Car c'est bien de cela qu'il s'agit quand des parents veulent éviter la formation professionnelle à leur jeune. C'est une voie sans issue, disent-ils, parce qu'ils ne voient pas la carrière qui peut s'ensuivre, ni le contrôle qui peut être exercé subséquemment.

Selon l'enquête récente du MELS auprès d'élèves du 2^e cycle du secondaire, *Regards sur la formation professionnelle*, tout porte à croire que les parents scolarisés encouragent une culture familiale proactive où l'avenir appelle des possibilités de choix et l'acquisition stratégique des meilleurs moyens de contrôle : poursuite des études et esprit d'entreprise. En conclusion de l'enquête, une ouverture est proposée : « Ces divers constats incitent à penser que, pour attirer plus de jeunes, la formation professionnelle gagnerait probablement à offrir la possibilité de poursuivre des études plus avancées ». Moins un choix de passion qu'un choix stratégique!

La carrière comme valeur ajoutée à la formation professionnelle, pourquoi pas?



Denis Pelletier
Conseiller d'orientation
et président de
Septembre éditeur
dp@septembre.com

Le Québec bientôt à court de « pros » ?

La formation professionnelle a le vent dans les voiles... mais elle manque de moussaillons, révèle le guide *Les carrières d'avenir 2006*, des Éditions Jobboom. Plusieurs programmes très recherchés chez les employeurs demeurent peu fréquentés, alors que d'autres ont carrément été mis de côté en 2005, faute d'inscriptions. De grands efforts seront donc nécessaires pour recruter assez d'élèves pour combler les besoins du marché du travail.

Emploi-Québec prévoit que le tiers de tous les postes à pourvoir au cours des prochaines années seront destinés aux diplômés de la formation professionnelle ou technique. Une manne de quelque 200 000 emplois à combler d'ici la fin de la période 2004-2008! Et si l'on en croit les plus récentes statistiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ces postes sont loin d'être aussi instables et mal payés que le croient bien des jeunes et leurs parents. En effet, certains programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) affichent un taux de chômage nul. C'est le cas de la mécanique agricole, du matriçage et de la production porcine, par exemple. D'autres, comme *Forage et dynamitage* et *Conduite de grues*, commandent des salaires de plus de 950 \$ par semaine.

Soutenir la croissance

Emploi-Québec prévoit que la main-d'œuvre de l'industrie de la fabrication métallique industrielle devrait augmenter d'environ 2 % par an d'ici 2009. Les départs à la retraite libéreront, eux aussi, bien des postes durant cette période, puisque certains sous-secteurs comme la tôle forte et la charpente métallique comptent jusqu'à 27 % de salariés âgés de 50 ans et plus. Or, les DEP *Soudage-montage*, *Tôlerie de précision* et *Outillage* ne forment déjà pas assez de diplômés pour les besoins des entreprises. Au Centre de formation en métallurgie de Laval, par exemple, on a reçu une centaine d'offres d'emploi pour les 16 soudeurs-monteurs diplômés en 2005. Deux centres de formation ont même dû renoncer à offrir l'ASP *Matriçage* l'an dernier, les titulaires de DEP *Techniques*

d'usinage étant peu intéressés à poursuivre leurs études alors qu'ils peuvent facilement se trouver de bons emplois de machiniste.

L'industrie de la construction cherchera, pour sa part, de 9 000 à 10 000 nouveaux travailleurs par an d'ici à 2008. Si un ralentissement est prévu dans le sous-secteur résidentiel, de nombreux projets d'envergure – routes, parcs d'éoliennes, grands chantiers dans le domaine récréotouristique, etc. – seront lancés sous peu. Les diplômés de plusieurs formations professionnelles n'ont donc aucun problème à se faire embaucher.

Un peu de renfort

Les domaines d'emploi qui font régulièrement les manchettes en raison de fermetures d'usines ou de mises à pied ont, eux aussi, besoin de relève dûment formée.

En foresterie, par exemple, le travail se transforme et la survie des entreprises passe maintenant par une meilleure gestion des ressources sylvicoles. Les employeurs auront donc tout intérêt à faire appel à des diplômés du cégep et de l'université, mais aussi du DEP en *Aménagement de la forêt*, puisque ces travailleurs auront été formés dans cet esprit.

De même, les domaines fragilisés par les importations massives de produits chinois bon marché ont toujours

des besoins de main-d'œuvre. En plasturgie, les travailleurs licenciés par une entreprise en difficulté se trouvent facilement un poste ailleurs dans cette industrie diversifiée, qui développe aussi des produits haut de gamme destinés aux secteurs de l'automobile, de l'électronique ou de l'aéronautique, par exemple.

Certains secteurs d'emploi profitent même de la vigueur des économies orientales. L'Inde et la Chine se dotent notamment d'infrastructures dont la construction nécessite métaux et minerais. Plus la demande en provenance des pays asiatiques augmente, plus les prix des matières issues des mines du Québec augmentent... et plus les diplômés du DEP *Extraction du minerai* sont recherchés. Bien des travailleurs miniers de la Côte-Nord approchent de l'âge de la retraite et l'on craint un manque de relève, les jeunes de la région ayant tendance à aller s'installer ailleurs après leurs études.

Des secteurs d'emploi qui se rangent dans le domaine des services – notamment de la santé, du secrétariat et du transport – figurent eux aussi parmi les domaines qui manquent de relève pour assurer leur développement.

Consultez l'édition 2006 du guide *Les carrières d'avenir*, des Éditions Jobboom.

Julie Gobeil
Coordonnatrice
de contenus aux
Éditions Jobboom
julie.gobeil@
jobboom.quebecor.com



Les représentants du gouvernement du Québec et du réseau de l'éducation ont présenté le bilan fort attendu des meilleures perspectives de placement en 2006 pour les jeunes diplômés des trois niveaux d'enseignement en procédant au lancement du guide *Les carrières d'avenir 2006*. De gauche à droite, M^{me} Diane De Courcy, présidente de la Commission scolaire de Montréal, M^{me} Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. André Caron, président de la FCSQ, M. Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bruno Leclair, président et chef de la direction de Canoë et M^{me} Patricia Richard, directrice des contenus, Éditions Jobboom.

Promotion de l'école publique

La FCSQ présente ce deuxième article, d'une série de trois, sur les toutes nouvelles tendances et recherches dans le domaine des communications.

D'une communication de masse à une communication individuelle

Marie Blouin

Conseillère
en communications
à la FCSQ
mbloin@fcsq.qc.ca

De nos jours, les consommateurs sont ultra-sollicités et il devient plus difficile de capter leur attention. L'approche de la communication individuelle ou du marketing direct apparaît alors comme une voie intéressante pour promouvoir l'école publique, avec efficacité et à moindre coût. Utilisée d'abord par les universités américaines dans les années 60, cette pratique de communication, où les relations publiques sont mises à grande contribution, est devenue au fil du temps une formule gagnante. Comment la conduire avec succès et avec quels moyens ?

On entend par marketing direct tous les moyens de communication qui permettent d'établir une proximité avec le parent et l'élève par exemple. L'accueil personnalisé à l'école, les portes ouvertes des écoles, la participation de la commission scolaire à des salons ou à des événements, le courriel et le publipostage en sont quelques exemples. Il s'agit en fait d'un contact *personnalisé* qu'une école établit et entretient avec les élèves et leurs parents. On l'appelle aussi le marketing interactif, le marketing personnalisé, le «one-to-one». L'aspect important dans cette démarche est de bien connaître son ou ses publics cibles et de livrer un message principal accompagné sporadiquement de sous-messages en fonction des intérêts et des attentes des publics. Plus la relation est intense et privilégiée avec une personne, plus elle reste fidèle à l'établissement scolaire.

La pratique de la communication individuelle vise à conquérir de nouveaux marchés et surtout à fidéliser les clients. Elle convient donc tout à fait aux objectifs de la commission scolaire qui souhaite maintenir constant le nombre d'élèves qui fréquentent ses écoles secondaires publiques. En fait, dans cette approche, tout est orienté sur la personne et ses besoins. Le milieu scolaire cherche alors à répondre à ses attentes en offrant un programme, un service particulier qui permet de se démarquer de ses concurrents.

Cette forme de promotion a tellement gagné en popularité qu'en 2005, selon l'Association des agences conseils

en communication, les entreprises françaises ont investi autant dans le marketing direct que dans le marketing de masse.

Ces activités de promotion doivent être planifiées dans un plan général de relations publiques. À l'image d'un plan de communication, la stratégie de la communication individuelle permet de clarifier les caractéristiques et les attentes des publics qu'il faut par ailleurs segmenter de manière très fine : les élèves, les parents, les gens d'affaires. Les moyens de même que le coût des activités sont également à prévoir dans ce plan. Il s'avère aussi judicieux d'évaluer environ une fois l'an la portée de ses actions : les groupes ciblés ont-ils reçu le message ? Ont-ils répondu ou réagi ? Quelle influence ai-je exercée sur les parents, les élèves, le personnel de l'école ?

Des moyens économiques à privilégier

Les portes ouvertes des écoles

Les portes ouvertes des écoles sont une des formules les plus appréciées des parents, non seulement au Québec, mais un peu partout dans le monde. Cette forme de promotion favorise le rapprochement avec le parent.

Le courriel

Le courriel semble l'outil tout indiqué pour maintenir et développer des relations de proximité avec le public convoité, les parents par exemple. Ce moyen encourage le dialogue et favorise une confiance accrue. Il est rapide, efficace et il permet un ciblage très fin du public. Sa durée de vie est de plusieurs semaines (les messages sont conservés pour une lecture ultérieure ou même transmis à d'autres personnes). La prudence s'impose dans son utilisation : pas de courriel non sollicité, pas d'envoi de message trop fréquent.

Le marketing de rue

Le marketing de rue consiste à associer la commission scolaire à des événements dans sa région. Cette forme de promotion permet d'aborder les gens dans des environnements

propices à recevoir l'information sur l'école publique dans des moments privilégiés comme les fins de semaine. En voici un exemple : des élèves donnent un concert dans un endroit public achalandé et les élèves distribuent, avant le concert, des dépliants d'information sur l'école.

La représentation publique

L'élue scolaire peut contribuer à promouvoir l'école publique en participant aux activités sociales, culturelles et économiques de son milieu. La commission scolaire peut par exemple, tenir une exposition dans un centre commercial. La formule expo-science dans une école est une autre avenue intéressante qui permet d'avoir un contact avec les parents des élèves et la population du territoire.

La réputation qui se construit par les journalistes locaux

De grandes marques ont bâti leur réputation par le bouche-à-oreille. C'est le cas de la marque Microsoft qui a acquis sa notoriété en faisant parler d'elle gratuitement par les journalistes. Une commission scolaire peut aussi gagner une certaine notoriété en privilégiant les médias locaux comme l'hebdo et la télévision communautaire : entrevue avec la présidence de la commission scolaire, annonce d'un partenariat, prix remporté par des élèves, etc.

Dans un prochain article, nous traiterons d'une autre façon très profitable de faire du marketing direct : le rôle important joué par le personnel de l'école et de la commission scolaire dans la promotion de l'école publique.

BLOUIN, Marie, Les relations publiques une formule gagnante!, Savoir, Québec, FCSQ, numéro 3, p. 14.

MAISONNEUVE, LAMARCHE, ST-AMAND, (2000), Les relations publiques dans une société en mouvance, Québec, Presses de l'Université du Québec.

*Plusieurs sites Internet dont les suivants : article de Business Week, 12 juillet 2004, CultureBuzz.com
www.postmail.ch/directpoint
www.u-grenoble3.fr/les_enjeux
www.conseil-marketing.biz/
outils_marketing_direct/emailling.htm*

Merci à M. François Demers, professeur en communication à l'Université Laval, de ses précieux conseils.



Commission scolaire des Affluents

Un vaste réseau IP ultraperformant

La Commission scolaire des Affluents avait besoin d'un réseau de communication hautement performant pour regrouper ses établissements dans un très vaste territoire afin d'assurer les services pédagogiques et administratifs de façon tout à fait transparente.

Profil

Située dans le nord-est de Montréal, la Commission scolaire des Affluents a 72 établissements sous son autorité et un centre administratif établi dans la ville de Repentigny. Elle assure à sa clientèle les programmes au préscolaire, au primaire et au secondaire, en plus de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes.

La Commission scolaire des Affluents a été l'une des premières au Québec à expérimenter et rendre disponible dans ses écoles le service Internet et ce, dès 1994. Sa direction est réputée pour avoir une fenêtre ouverte sur les nouvelles technologies. À cet égard, elle a toujours scruté les possibilités de développement pour l'avenir, présentant déjà dans les années 90 la convergence de la voix, des données et de la vidéo.

Innover pour réunir

Dans le contexte des fusions de commissions scolaires, à la fin des années 90, «notre défi consistait à relier en un seul réseau de communication l'ensemble des établissements dans le but de satisfaire à la fois les besoins pédagogiques et administratifs. Il nous fallait disposer d'une infrastructure de réseau performante et fiable tout en maintenant au minimum nos coûts de communication», relate M. Bernard Lemonnier, directeur du service des TI à la CS des Affluents.

C'est dans ce contexte que s'est établie la relation d'affaires avec TELUS, rappelle M. Lemonnier. La relation de confiance a été si étroite et dynamique que la Commission scolaire des Affluents a mis en place, avec TELUS, un vaste réseau privé sur fibres optiques – 200 km – ultraperformant. Un réseau tellement avant-gardiste que le modèle s'est propagé dans la plupart des commissions scolaires du Québec.

Système IP flexible

«Lorsqu'on a décidé d'étendre la fibre optique à l'ensemble des écoles, en 1998, on en a profité pour inclure la téléphonie IP au projet», poursuit le directeur des TI. Au total, 1 400 téléphones IP de Cisco ont été installés dans le réseau scolaire, dont plus de 250 au centre administratif. C'est la Commission scolaire qui gère et héberge l'équipement du système de téléphonie IP. Les besoins informatiques étaient tout aussi importants avec un parc de 8 500 appareils à desservir par Internet au moyen de liens à haut débit de 100 Mbit/s. La CS des Affluents partage ces liens avec les Commissions scolaires de Laval et des Mille-Îles, grâce à une interconnexion de leurs réseaux respectifs permettant de combler les besoins de... 20 000 ordinateurs ! «Et nous avons la possibilité d'augmenter la bande passante, simplement sur demande», note le directeur.

Le directeur des TI loue la flexibilité qu'offre la téléphonie IP, notamment grâce à la messagerie vocale qui a pu être adaptée aux besoins les plus pointus des usagers et des établissements. De plus, on s'apprête présentement à déployer avec l'expertise de TELUS un service e-911 tout à fait novateur, remplaçant le traditionnel

911, «un système qui va permettre d'acheminer des informations plus précises aux services d'urgence», explique M. Lemonnier.

Réseau rentabilisé

«Aujourd'hui, il ne nous viendrait pas à l'esprit de remettre en question notre choix de TELUS, opine le directeur. Avec TELUS, on a connu que du succès, tant avec les infrastructures et la téléphonie IP qu'avec l'Internet à grande vitesse.» Fait éloquent, la Commission scolaire a récupéré en trois ans seulement l'investissement fait dans tout son réseau de communication et en téléphonie, de sorte qu'aujourd'hui «des économies substantielles sont réinvesties dans nos écoles au bénéfice des élèves et du personnel», précise-t-il. À ce propos, il évoque des applications vidéo puissantes qui sont dorénavant au service des enseignants afin de stimuler l'apprentissage chez les jeunes.

De conclure Bernard Lemonnier : «Nous sommes très satisfaits de la qualité du service de TELUS, qui a été présente tout au long du projet. La relation que nous avons développée avec cette entreprise constitue un véritable partenariat», affirme-t-il, faisant écho à la compétence et la fiabilité des ressources de TELUS.

Pour plus de renseignements sur nos solutions offertes au monde de l'éducation, contactez nos experts TELUS au 1 877 520-1212 ou visitez telusquebec.com

Aiguiser votre sens politique!

La politique dans les organisations suscite toujours des réactions controversées. Il y a ceux qui se définissent comme de « fins politiques » et ceux qui se proclament « anti-politiques ». Ces derniers associent la politique à du « lobbying personnel » ou encore à de l'individualisme forcé. « Je ne joue pas à ces jeux-là moi ! Je suis quelqu'un de direct et d'honnête ! » C'est la phrase favorite de ceux qui n'ont pas développé ce talent car, qui a dit qu'avoir le sens politique signifiait être machiavélique ou hypocrite ?

La politique est souvent synonyme de pouvoir. Du coup, cela fait souvent référence dans l'esprit des gens à la domination, à la course aux promotions, et ce, peu importe ce qu'il en coûte. Il y aura toujours des bons et des méchants. Ce sera dans votre façon de vous comporter pour mener à terme vos projets et faire avancer vos idées que vous vous révélez ou non maître dans cet art. Un petit retour dans un bon vieux dictionnaire nous confirme que « la politique est l'ensemble des pratiques, des faits, des institutions et des décisions d'un gouvernement, d'un État ou d'une société ». Le mot politique a commencé à être employé dans son sens actuel au 13^e siècle après J.-C. : il signifie alors « science du gouvernement de l'État ». En 1361, sa définition s'élargit aux affaires publiques, et en 1552, la politique regroupe les affaires de l'État. Apparaît ensuite le terme « homme politique ». Dans les années 1630, l'adjectif politique connaît une évolution de sens important pour signifier aujourd'hui *prudent et adroit*. Pour ceux qui ont étudié en lettres classiques, ils se souviendront sans doute du merveilleux ouvrage de Platon, *Le Politique*, dans la série des textes sur le Sophiste et la République. Rassurez-vous, loin de moi l'idée de vous plonger dans de grandes réflexions philosophiques, mais il n'en reste pas moins que « l'animal politique » de Platon était un homme droit, intègre et respectueux de ses pairs et qu'il aspirait à une cité parfaite gouvernée en toute sagesse. Certes, je vous entends déjà crier à

l'utopie dans notre monde actuel... Mais, que vous soyez un élu scolaire, gestionnaire, directeur général, directeur d'école ou cadre de service, la politique est nécessaire et profitable voire même bénéfique... lorsqu'elle est utilisée pour le bien de l'organisation et non pour fins personnelles uniquement. Attention à ne pas tomber dans le piège !

Rien n'empêche d'être authentique, franc, loyal et honnête tout en sachant faire preuve d'influence. Sachez que, plus l'organisation a une structure complexe, plus il faut avoir un bon sens politique. Le système scolaire fait partie des systèmes et des organisations les plus complexes avec le réseau de la santé, autant vous dire qu'il va falloir vous y mettre !

Acquérir et développer cette compétence clé vous permettra non seulement d'évoluer dans l'organisation, mais de faire valoir vos idées et vos projets. Cela va bien au-delà de votre intérêt personnel, car cela concerne peut-être votre commission scolaire, votre école ou votre région et par conséquent, nous tous. Alors, avant de vous inscrire à un cours de sciences politiques, voici quelques règles à respecter pour mieux vous préparer.

Soyez à l'écoute et faites preuve de sensibilité.

En tenant compte des préoccupations de vos collègues, de votre direction ou de votre équipe, vous mesurerez plus adéquatement le climat ambiant. L'avancement de votre projet peut dépendre de l'atmosphère d'un groupe, du climat social ou économique ambiant. Soyez attentif à ces signes et vous serez en mesure de choisir le moment opportun. Privilégiez toujours le respect et l'impartialité (souvenez-vous de Platon!).

Analysez les processus et les modes d'intervention de votre organisation.

Identifiez les circuits et mécanismes de prises de décision. Ne cherchez pas à aller trop vite ou à sauter les étapes. Ce n'est qu'en prenant le

temps de décoder les réseaux informels que vous repêrerez les zones d'influence. Recueillez l'information nécessaire, cherchez à comprendre les intérêts et les motivations de vos collègues. Vous aurez une lecture beaucoup plus éclairée de la situation et vous pourrez établir votre stratégie pour arriver à vos fins.

Soyez tactique!

Visez loin et essayez de prévoir le déroulement des opérations. Dressez les listes des menaces et occasions dans la conduite de vos projets. Identifiez les principaux enjeux d'une situation, cherchez à comprendre les objectifs cachés et méfiez-vous des évidences. En planifiant un minimum, vous développerez non seulement une vision claire du chemin à parcourir, mais vous pourrez élaborer un plan B en cas de besoin et dresser la liste des actions à mettre en œuvre. Il faut un esprit stratégique pour être politique, cela ne fait pas de doute. C'est en adoptant une démarche structurée, pensée et réfléchie que vous pourrez faire aboutir vos idées.

Soyez attentif à votre instinct.

Vous êtes un être humain après tout ! Servez-vous de votre sixième sens pour prendre les bons risques et vous protéger des menaces éventuelles.

Faites-vous confiance. Devenir le porteur d'un projet ou d'un groupe d'idées va forcément vous amener à vous exposer. Attendez-vous à de la jalousie de la part de ceux qui vous envient. Les vrais politiciens le savent bien... Ça « joue dur » dans la course au pouvoir et plus vous aurez de succès, plus ce sera difficile de maintenir votre cap. Vous avez donc tout intérêt à avoir pleinement confiance en vos moyens.

Enfin et surtout, soyez éthique!

Chaque fois que vous vous regarderez dans le miroir, vous devrez être en paix avec vous-même et vos décisions. Vous devrez parfois faire face à des choix difficiles, mais l'important est de rester fidèle à vos convictions et à des valeurs fondamentales.



Nathalie Francisci
Présidente de
Venatus Conseil Ltée
nathalief@venatus.com

Nouvelles des commissions scolaires

En bref...

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Une première assemblée des commissaires à distance

Le 25 janvier dernier, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a tenu sa toute première assemblée à distance. Une grande première rendue possible grâce au réseau de fibres optiques du programme *Villages branchés du Québec* et à la mise en place d'équipements de vidéo-conférence. De cette façon, les commissaires du Pontiac ont pu participer en temps réel à la réunion qui s'est déroulée à Maniwaki malgré une distance de 135 kilomètres. La commission scolaire pourra aussi, grâce à cette nouvelle technologie, offrir une formation à distance à Maniwaki et à Fort-Coulonge. Ainsi, le conseil des commissaires espère-t-il favoriser un meilleur fonctionnement des réunions du conseil et réduire ainsi les temps de transport et les coûts de déplacement.

Information : Charles Millar,
agent d'administration
(819) 449-7866, poste 239

Commission scolaire de l'Énergie

Inauguration d'une nouvelle école

La Commission scolaire de l'Énergie a inauguré récemment la nouvelle école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts. Ainsi, tous les élèves, tant ceux du préscolaire, du primaire que du secondaire vivront dans un même environnement éducatif, éviteront les déplacements d'une école à l'autre, profiteront des équipements sportifs et d'une bibliothèque enrichie.

Information : Nicole Boisvert,
directrice de l'école des Boisés
nboisvert@csenergie.qc.ca

Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent

Nouvelle présidence au sein du Regroupement

Monsieur Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire des Phares, a été élu récemment à la présidence du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, succédant ainsi à M. Claude Langlais, président de la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup. Les objectifs de ce regroupement sont, entre autres, de participer au développement éducatif, économique, politique et social de la région du Bas-Saint-Laurent.

Information : direction générale
(418) 723-5927

Reconnaitances publiques

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Un enseignant de l'école Saint-Gabriel-Archange de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a été invité à présenter son expertise lors de l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Montréal, en novembre dernier. Le modèle pédagogique développé a été cité à titre d'exemple de réussite canadienne par Ressources naturelles Canada.

Information : Geneviève Jauron,
agente d'information
(819) 379-5989, poste 7198

Commission scolaire des Draveurs

Prix Énergia pour l'implantation d'un système d'économie d'énergie

Lors de la 16^e remise des prix *Énergia* tenue à Montréal à la fin de l'année 2005, la Commission scolaire des Draveurs et la firme Genivar Outaouais ont remporté le prix d'excellence Énergia, catégorie Institutionnel - Secteurs santé et éducation, remis par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie. Ce prix a été remis pour la construction de l'école secondaire du Versant, un bâtiment qui est fonctionnel et performant au plan énergétique tout en offrant des conditions de qualité de vie excellentes à ses occupants.

Information : Yvon Landry,
secrétaire général
(819) 663-9221

Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Concours international de jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés

Deux élèves de l'école Saint-Martin de Malartic de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois ont obtenu une mention d'honneur dans la catégorie 10 à 12 ans de la finale canadienne pour leur jouet *Théâtre de marionnettes* dans le cadre du Concours international de jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés. Ce concours est organisé par le Club 2/3, un organisme d'éducation et de coopération internationale. Il vise à sensibiliser les jeunes à la nécessité d'une solidarité des peuples dans la lutte pour un environnement sain. Les quelque 250 jouets sont actuellement exposés au Biodôme de Montréal.

Information : Sandra Thibodeau,
agente d'information
(819) 825-4220, poste 3013

L'intégration scolaire : un objectif à atteindre et non une fin en soi

Le 25 janvier 2006, la Cour d'appel du Québec a rendu une décision importante dans l'affaire *Commission scolaire des Phares c. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*¹. Dans cette affaire, les juges ont accueilli en partie le pourvoi de la commission scolaire à l'encontre d'une décision rendue par le Tribunal des droits de la personne en déclarant que l'intégration en classe ordinaire d'un élève ayant une déficience intellectuelle n'est pas une « norme juridique impérative », mais une « norme d'application générale ». Que doit-on comprendre de ce jugement?

Contexte

Il s'agit d'un élève atteint de trisomie 21 et son parcours scolaire se résume comme suit.

Pour les années scolaires 1999-2000 et 2000-2001, l'élève fréquente une classe préscolaire à Rimouski. Pour l'année scolaire suivante, les parents de l'élève refusent le classement en classe spécialisée décidé par la commission scolaire et décident d'inscrire leur enfant dans un centre d'apprentissage privé de Rimouski pendant quelques mois avant de l'inscrire dans une école de la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup, à mi-temps en classe spécialisée et à mi-temps en classe ordinaire, jusqu'en juin 2003.

Pour l'année scolaire 2003-2004, les parents acceptent, sous réserve de leurs droits, la proposition de la Commission scolaire des Phares d'intégrer leur enfant à mi-temps en classe spécialisée et à mi-temps en classe ordinaire.

En juin 2004, la mention suivante apparaissait en première page du bulletin de l'élève : « Classement en 2004-2005 en classe spécialisée ».

Insatisfaite des décisions prises par la commission scolaire, la Commission des droits de la personne s'adresse au Tribunal des droits de la personne afin d'obtenir l'intégration en classe ordinaire à mi-temps pour l'année scolaire 2004-2005 et le versement d'une compensation financière de 50 000 \$ aux parents de l'élève pour les dommages matériels et moraux découlant des décisions prises par la commission scolaire.

Tribunal des droits de la personne

Tout en reconnaissant que la Cour d'appel du Québec avait considéré en 1994² que l'intégration en classe régulière n'était pas une « norme juridique impérative », mais plutôt une « norme d'application générale » favorisant l'intégration chaque fois que c'est possible et propre à faciliter les apprentissages et l'insertion sociale d'un élève, le tribunal considère que les modifications apportées aux articles 234 et 235 de la Loi sur l'instruction publique en 1997³ font maintenant de l'intégration en classe ordinaire une « norme juridique impérative » obligeant la commission scolaire à tenter une intégration en classe ordinaire avant d'orienter l'élève vers une classe spécialisée.

La Cour d'appel du Québec

Pour la Cour d'appel du Québec, les changements législatifs apportés aux articles 234 et 235 de la Loi sur l'instruction publique n'ont pas eu pour effet de transformer la norme d'application générale en norme juridique impérative. L'intégration est un objectif à atteindre dans la mesure où l'évaluation des besoins et capacités de l'enfant démontre que l'intégration en classe ordinaire est de nature à faciliter ses apprentissages et son intégration sociale⁴. Transformer la « norme d'application générale »

en « norme juridique impérative » revient à établir une présomption selon laquelle cette intégration sert le meilleur intérêt de l'enfant, à moins de preuve contraire. Ce n'est pas là le but visé par la Charte et la Loi sur l'instruction publique. Le but de l'évaluation de l'élève n'est pas de déterminer comment doit se faire son intégration en classe ordinaire, mais bien de déterminer si une pareille intégration est dans le meilleur intérêt de l'élève.

En se prononçant sur la légalité des décisions prises par la commission scolaire, le Tribunal des droits de la personne a donc appliqué aux faits en preuve une norme erronée. Pour la Cour d'appel, il s'agissait donc de déterminer si les conclusions du tribunal étaient entachées d'une erreur lui permettant d'intervenir.

En ce qui concerne les évaluations et le classement de l'élève en prévision des années scolaires 2001-2002 et 2004-2005, la Cour d'appel est d'avis que la décision du Tribunal des droits de la personne aurait été identique même s'il avait considéré l'intégration en classe ordinaire comme une norme d'application générale. En effet, les évaluations ont été effectuées sans accorder toute l'importance requise au volet de la socialisation de l'élève et le classement a été effectué sans que la commission scolaire n'envisage des mesures d'accommodement qui auraient permis à l'élève d'être intégré en classe ordinaire.

En ce qui concerne l'intégration en classe ordinaire à mi-temps pour l'année scolaire 2003-2004, la Cour d'appel est d'avis que le Tribunal des droits de la personne n'a commis aucune erreur puisque l'élève n'a en aucun temps bénéficié d'une intégration réelle.



Alain Guimont
Avocat et conseiller
juridique à la FCSQ
aguimont@fcsq.qc.ca

Par contre, la Cour d'appel renverse l'ordonnance du Tribunal des droits de la personne visant l'intégration obligatoire de l'élève pour l'année scolaire 2004-2005 puisque l'intégration en classe ordinaire ne constitue pas une norme juridique impérative. Seule une évaluation de l'élève démontrant qu'il était dans son intérêt de poursuivre sa scolarité dans une classe ordinaire aurait permis au Tribunal des droits de la personne d'émettre une telle ordonnance. La Cour d'appel a plutôt ordonné à la commission scolaire de procéder à une évaluation personnalisée de l'élève, d'élaborer un plan d'intervention envisageant toutes les adaptations raisonnables pouvant permettre

son intégration en classe ordinaire et de déterminer, à la lumière de l'évaluation et du plan d'intervention, si l'intégration en classe ordinaire est dans le meilleur intérêt de l'élève.

Ce jugement de la Cour d'appel du Québec n'établit aucun précédent et ne vient pas modifier les principes énoncés dans ses décisions précédentes. Tout au plus, la Cour d'appel vient-elle rappeler au Tribunal des droits de la personne que l'intégration en classe régulière n'est pas une fin en soi, mais un objectif à atteindre lorsqu'une évaluation personnalisée et respectueuse des exigences énoncées aux articles 234 et 235 de la Loi sur l'instruction publique démontre qu'elle est dans l'intérêt de l'élève et

qu'elle ne représente pas une contrainte excessive pour la commission scolaire et une atteinte importante aux intérêts des autres élèves.

¹ C.A. 200-09-005051-047; T.D.P. 100-53-000009-032.

² [1994] R.J.Q. 1227 (Saint-Jean-sur-Richelieu); [1994] R.J.Q. 1196 (Chauveau).

³ L.Q. 1997, c.96.

⁴ Dans cette affaire, la commission scolaire n'a pas démontré que l'intégration en classe ordinaire lui aurait causé une contrainte déraisonnable ou aurait porté atteinte de façon importante à l'intérêt des autres enfants.

UN MONDE PLEIN DE RESSOURCES

À surveiller !
Nouvelle programmation
Activités de formation
2006-2007



Notre priorité
vous offrir une formation
de qualité adaptée sur
mesure à vos besoins!



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Des outils pour favoriser la réussite des élèves

Depuis maintenant trois ans, une initiative sans précédent de lutte contre l'échec et le décrochage scolaires s'est mise en place au Québec avec la collaboration des principales organisations du monde de l'éducation, dont la Fédération des commissions scolaires du Québec. Il s'agit du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), un organisme qui a pour mission d'augmenter la réussite éducative en produisant du matériel de dépistage et d'intervention fondé sur la recherche scientifique et en accompagnant principalement le personnel œuvrant en milieu scolaire.

Le CTREQ fonde son action sur une approche originale : il répond aux besoins des milieux de pratique, en tout premier lieu les écoles, en faisant appel aux chercheurs. Véritable agent de transfert et d'innovation, le CTREQ met ainsi en relation deux mondes qui ont besoin l'un de l'autre pour remplir pleinement leurs missions.

En effet, confronté à des taux d'échec et de décrochage élevés, le personnel des écoles et des commissions scolaires est en demande pour des outils de dépistage et d'intervention de qualité lui permettant d'accroître la réussite des élèves. D'un autre côté, il existe un bassin important de recherches touchant à la réussite scolaire menées dans les universités et cégeps du Québec. Au cours des cinq dernières années, ce sont quelque 250 recherches qui ont été réalisées au Québec sur ce thème, avec des subventions dépassant les 18 millions de dollars. Les résultats de ces recherches étaient jusqu'à présent sous-exploités, malgré les efforts de plusieurs chercheurs pour les diffuser.

Les avantages des outils issus du transfert des connaissances développées en recherche sont de plusieurs ordres : les assises théoriques de l'outil sont plus solides; la pertinence de l'outil est d'autant plus grande qu'il est issu de données recueillies sur de plus grandes populations; la validité de l'outil, sa fiabilité et sa portée sont établies selon des procédures éprouvées et il est évalué une fois mis en service.

Une intervention précoce

Déjà, six projets ont été réalisés. Les contenus et le matériel sont utilisés un peu partout sur le territoire québécois. Premier constat : l'initiative répond à de réels besoins et aura un impact positif significatif.

Tout en visant une intervention la plus précoce possible, les outils produits touchent autant le secondaire que le primaire. Ainsi, la trousse de prévention du décrochage scolaire *Y'a une place pour toi!*, distribuée gratuitement dans toutes les écoles secondaires, a pour but d'aider les professionnels de l'éducation et des services sociaux, les enseignants, les directions d'école et les parents. En complément, une trousse de dépistage, basée sur la même recherche, sera disponible à l'automne prochain de même qu'un outil de prévention qui touche des élèves du 2^e cycle du secondaire qui présentent des signes de dépression (un des quatre types de décrocheurs potentiels, selon les chercheurs).

D'autres outils

Parmi les autres outils disponibles, *Appui-Motivation* est un site Internet de formation destiné au personnel scolaire du secondaire et du primaire qui désire agir sur la motivation des élèves.

Un autre service sur Internet, *Clic-français*, offre aux enseignants en insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ) du matériel pédagogique sous forme de projets concrets à réaliser pour les appuyer dans l'enseignement du français. Quelque 700 enseignants et intervenants venant de plus de 300 écoles secondaires sont actuellement inscrits pour utiliser, sans frais, ce service pédagogique. Retombées de cette initiative, un réseau des enseignants en ISPJ s'est ainsi créé depuis deux ans et un projet pilote de communauté de praticiens en réseau a même été réalisé, avec succès, rassemblant une quarantaine de ces enseignants.

Une trousse, distribuée par Septembre éditeur, permet aux enseignants du primaire, aux parents et aux élèves de

mieux comprendre les troubles d'apprentissage et d'intervenir à cet égard.

Aussi, une campagne de sensibilisation médiatique sur le rôle des parents pour accroître la réussite de leur enfant a été réalisée, avec la contribution de la comédienne Marie-Thérèse Fortin. *Leur réussite, c'est aussi la nôtre* connaît aujourd'hui un prolongement grâce à un site Internet de conseils aux parents hébergé par la Fédération des comités de parents du Québec.

Pour leur part, les directions et conseils d'établissement scolaires peuvent compter sur le QES-WEB (Questionnaire sur l'environnement socioéducatif de l'école), un outil permettant de tracer le portrait d'une école aux plans du climat, des problèmes et des pratiques éducatives. Très utilisé actuellement dans le cadre de la stratégie d'intervention *Agir autrement*, le QES-WEB est tout aussi utile à l'ensemble des écoles pour les aider dans la conception de leur projet éducatif et la mise au point de leur plan de réussite.

À la suite d'une tournée de consultation qu'il a effectuée dans onze régions du Québec, le CTREQ travaille actuellement au développement de nouveaux projets pour les commissions scolaires au regard des thèmes suivants : l'apprentissage scolaire (maîtrise de la langue d'enseignement, les élèves en difficulté d'apprentissage intégrés en classe régulière au primaire), les problèmes de comportement et d'attitude des élèves (stress notamment), et les relations école-famille-communauté.

Enfin, dans sa démarche pour appuyer le milieu dans ses efforts pour lutter contre l'échec et l'abandon scolaires, le CTREQ est particulièrement attentif à l'accompagnement (soutien et formation) de ses projets. Des dizaines d'interventions sont menées annuellement (conférences, ateliers, formations) pour s'assurer de l'utilisation judicieuse de ces outils. Le CTREQ animera notamment un atelier au colloque de la FCSQ sur l'adaptation scolaire en mai prochain.

Site Internet : www.ctreq.qc.ca



Michel Gauquelin

Directeur général du
Centre de transfert pour
la réussite éducative
du Québec
info@ctreq.qc.ca

Une carte à votre image

Nous pouvons vous aider

Dates à retenir

Du 15 février au 1^{er} novembre 2006 :

période prévue pour l'adoption du projet de division.

Le 30 décembre 2006 :

date limite pour l'adoption d'une résolution divisant le territoire en circonscriptions.

Le 31 mars 2007 :

date d'entrée en vigueur de la nouvelle carte électorale sauf dans les cas où la Commission de la représentation électorale doit effectuer elle-même la division.





L'éducation...

Ailleurs dans le monde

Canada

Révision de la Loi sur la sécurité dans les écoles

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Gerard Kennedy, a lancé une consultation publique pour procéder éventuellement à la révision de la Loi sur la sécurité dans les écoles. La consultation a été complétée en décembre dernier. Le plan d'action en Ontario comprend notamment un programme d'accueil sécuritaire, des programmes de prévention de l'intimidation pour chaque école de la province et une ligne d'assistance téléphonique contre l'intimidation. (www.infobourg.com)

Santé des jeunes Canadiens

L'initiative sur la santé de la population canadienne (ISPC) et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) ont rendu public dernièrement un rapport très intéressant sur la santé des jeunes. Intitulée *Améliorer la santé des jeunes Canadiens*, cette étude révèle, entre autres, que les jeunes qui se sentent bien entourés à l'école, à la maison, par leurs camarades et dans la collectivité tendent à avoir une bonne santé et une haute estime d'eux-mêmes. (www.infobourg.com)

France

Des parents luttent pour obtenir des écoles publiques et non privées

Des parents se sont regroupés en association pour obtenir des écoles publiques en Vendée, le seul département de France à scolariser en majorité les élèves dans le privé. Ainsi, un village de Vendée de 3 200 habitants connaît depuis quelques années une augmentation de sa population. De nouveaux parents viennent s'y établir en raison d'un bassin d'emplois intéressants. Là-bas, inscrire son enfant à l'école publique relève de l'exploit, car il y a encore des villages vendéens où l'école privée est la seule école offerte. (www.snuipp.fr/)

États-Unis

La génération M pour « médias »

Un sondage, réalisé au début de mars 2005 par la Fondation de la famille Kaiser aux États-Unis sur la consommation technologique des jeunes, a révélé que l'exposition moyenne quotidienne à un quelconque média a augmenté de 7 h 29 à 8 h 33, soit de plus d'une heure, au cours des cinq dernières années. L'étude menée auprès de 2 032 jeunes de 8 à 18 ans a mesuré l'utilisation des médias pour les loisirs et non au plan scolaire. (www.infobourg.com)

Dans le monde

De meilleurs résultats grâce aux ordinateurs

L'étude PISA 2003 de l'OCDE *Are students ready for a technology-rich world?* sur les performances scolaires des adolescents de 15 ans fait ressortir que l'utilisation accrue de l'ordinateur entraîne de meilleurs résultats à l'école. Près de trois élèves sur quatre dans les pays de l'OCDE et neuf sur dix au Canada, en Islande et en Suède utilisent à la maison un ordinateur plusieurs fois par semaine. Seulement 44 % des élèves utilisent fréquemment un ordinateur à l'école. Dans certains pays, l'écart entre l'utilisation de l'ordinateur au foyer et à l'école est très marqué. C'est le cas de l'Allemagne où on observe le plus faible taux d'utilisation de l'ordinateur à l'école (23 %) alors qu'il est très élevé à la maison (82 %). (www.cea-ace.ca)

Thaïlande

Bibliothèques numériques

Les enseignants de 17 pays de l'Asie et du Pacifique ont reçu une formation de l'Institut de l'Unesco sur les bibliothèques numériques en éducation. L'activité s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande. En prolongement à cette formation, une autre à distance est prévue, qui permettra aux personnes participantes de publier en ligne leur propre collection de matériel pédagogique. (unesco.org/education)

Séminaires de planification **de la retraite**

conçus spécialement pour le personnel
de l'administration publique québécoise



Planifier votre retraite c'est important

Planifier sa retraite, c'est vous donner les moyens d'être l'artisan de votre transition personnelle et professionnelle pour enfin jouir d'une meilleure qualité de vie.

Les séminaires, offerts par le Cégep Marie-Victorin en collaboration avec La Capitale, sont d'une durée de trois jours. Plusieurs conférenciers, chacun expert dans son domaine, traitent de tous les aspects importants à considérer pour faire de votre retraite, un projet réussi.

- > **Gérer ses affaires**: les dépenses, les revenus de source publique et collective, la gestion de ses épargnes, le bilan et les aspects légaux.
- > **S'approprier la santé**: la santé, vivre c'est changer, vous avez le pouvoir sur votre santé.
- > **Vivre sa retraite**: réussir dans la vie ou réussir sa vie, la vie de couple, les projets de retraite et la gestion de son temps.

Coût (taxes en sus)

282 \$ par employé de l'administration publique
132 \$ par conjoint(e), 25 places par séminaire.

Des tarifs de groupe sont aussi disponibles pour les organisations, en fonction de la durée du séminaire.

Dates	Horaire	Endroit
13-14-15 mars	9 h à 16 h	Cégep Marie-Victorin 767, Bélanger Est, Montréal
20-21-22 mars	9 h à 16 h	Hôtel l'Eau à la bouche* 3003, boul Ste-Adèle, Ste-Adèle
4-5-6 avril	9 h à 16 h	Édifice La Capitale Salle des ressources humaines 625, St-Amable, Québec

* Forfait hébergement et repas disponible.



en collaboration avec



Pour obtenir le formulaire d'inscription ou l'information complète sur le programme, communiquez avec :

Michel Simard

Conseiller en formation et en planification de la retraite
au Cégep Marie-Victorin

(514) 278-3535, poste 223

Sans frais: 1 800 700-0623, poste 223

michel.simard@collegemv.qc.ca

ou visitez le :

<http://formationcontinue.collegemv.qc.ca/retraite>

À un clic du savoir

Les NETendances !



Brigitte Roy
Conseillère en
communications
à la FCSQ
broy@fcsq.qc.ca

D'après l'enquête NETendances 2005, quatre millions d'adultes ont désormais adopté Internet au Québec, soit 64 % de la population de plus de 18 ans. Une progression impressionnante puisqu'il n'y en avait que 34 % en janvier 2000!

Cette enquête dévoile également d'autres statistiques intéressantes :

- 3,4 millions de Québécoises et de Québécois utilisent le courriel et 6 sur 10 ont une adresse de courriel.
- 73,5 % des adultes possèdent un ordinateur à la maison.
- 35,7 % des adultes utilisent les services bancaires en ligne.
- 21,5 % des adultes ont fait un achat en ligne dans le mois qui a précédé l'enquête.

- 29 % des Québécois ont déjà recherché un emploi sur le Web, soit près de 3 sur 10.
- 28,5 % sont abonnés à une liste d'envoi par courriel (bulletin électronique).
- 26,8 % s'adonnent au clavardage.
- 12 % ont déjà consulté un blogue sur Internet.
- 10,5 % ont suivi une formation en ligne.
- 10 % des adultes visionnent ou téléchargent des vidéos en ligne.
- 9,5 % des Québécois sont abonnés à la téléphonie IP en octobre 2005, alors que 15,5 % prévoient s'y convertir au cours de la prochaine année.

Trouver la perle rare en utilisant Internet!

Dans le contexte du renouvellement massif de notre main-d'œuvre, il est intéressant d'accorder de l'importance au fait que 3 personnes sur 10 consultent Internet pour chercher un emploi. Si ce n'est déjà fait, il serait sans doute pertinent d'envisager l'affichage de vos offres d'emploi sur le NET.

Pour sa part, la section *Offres d'emploi* du site de la FCSQ reçoit quelque 7 000 visites par mois! Ce service est offert gratuitement aux commissions scolaires membres de la Fédération.

Amorcée en novembre 1999, l'enquête NETendances est réalisée conjointement par le CEFRIO et Léger Marketing. À ce jour, plus de 115 000 Québécois ont été interrogés sur leurs habitudes de navigation et leur propension à faire du commerce électronique. Pour plus de détails, vous êtes invités à visiter le site www.cefrio.qc.ca.

Campagne de sécurité dans le transport scolaire

La Fédération des commissions scolaires du Québec est heureuse de s'associer à la 18^e édition de la campagne de sécurité dans le transport scolaire organisée par l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) qui a pour thème *Wô minute! Pense à ta sécurité*. Chaque jour, plus de 600 000 élèves montent et descendent des autobus scolaires.



Lors du lancement de cette campagne, derrière les jeunes, de gauche à droite, M. Gaston Lemay, président de l'ATEQ, M. Michel Després, ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Josée Bouchard, vice-présidente de la FCSQ.

Réussir à travers nos différences

COLLOQUE SUR
L'ADAPTATION
SCOLAIRE



11 et 12 mai 2006
Centre des congrès de Québec



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Éducation,
Loisir et Sport

Québec 

www.fcsq.qc.ca

Diane Fortin
Conseillère en communication



La créativité de Diane est notre inspiration.

Dans ses fonctions de conseillère en communication, Diane met toute sa créativité au service des citoyens de sa collectivité. C'est à l'exemple de cette créativité que nous lui offrons les conseils et les produits qui lui permettent de veiller aussi à ses propres affaires. Diane est bien plus qu'une cliente, elle est notre inspiration.

**Nous sommes fiers de bien l'entourer.
Et si on en faisait autant pour vous ?**



La Capitale
groupe financier

ASSURANCES • ÉPARGNE • PRÊTS • RETRAITE

www.lacapitale.com

Votre mutuelle au travail pour vous